

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Date de Convocation 10/02/2023

*Date d’Affichage :10/02/2023

*Conseillers en exercice : 23

*Présents : 14

*Votants : 19

L’an deux mil vingt trois, le 16 février à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Thierry, Maire.

Étaient présents : Monsieur Thierry BRUN, Maire

Madame Claudine BARRIE, Madame Florence VILLE-VALLEE, Madame Isabelle CORNELOUP, Monsieur Michel PLAIGNAUD, Monsieur Mohammed NIFA, Adjoints

Monsieur Hervé BERTRAND, Madame Muriel DANQUAH, Monsieur Fodié DIARRA, Monsieur David DUMEUNIER, Madame Monsieur Jean-Bernard LASMARRIGUES, Monique MORNACCO, Monsieur Dominique REVEILLERE, Monsieur Thierry ROUSSELET,

Étaient absents excusés :

Madame Murielle FANOUILLERE pouvoir à Monsieur Thierry BRUN,

Monsieur Bernard GLENAT pouvoir à Madame Florence Ville-VALLEE,

Monsieur Olivier SCARSETTO pouvoir à Monsieur Michel PLAIGNAUD,

Madame Céline POUTEAU pouvoir à Madame Isabelle CORNELOUP,

Madame Isabelle LACOUR pouvoir à Monsieur Dominique REVEILLERE,

Madame Rima Sophie GHADBAN, Madame Emilie POUJOL, Monsieur Fabien BOSC, Monsieur Thierry LACOUR,

Monsieur Mohammed NIFA a été désigné Secrétaire de séance.

DELI 11 DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AIDE AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal de Margency, à l’unanimité,

Considérant l’avis favorable à l’unanimité de la commission des finances du jeudi 16 février 2023,

Après avoir entendu l’exposé de Monsieur le Maire,

AUTORISE Monsieur le Maire à demander la subvention de fonctionnement aide aux projets de développement de la lecture publique :

- Acquisition de matériel pour équiper les livres. Renouveler les abonnements de revues pour adulte et jeunesse, acquisition de nouveautés et les prix littéraires pour un montant de 3000 euros.
- La programmation de l’heure du conte (en partenariat avec les écoles) et les 5 séances de café philo, pièces de théâtre pour un montant de 1500 euros.

DONNE tous pouvoirs au Maire pour l’exécution de la présente délibération.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte dès sa transmission en Sous-Prefecture le

La présente délibération peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le T.A. de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou notification

Fait à Margency, le 17/02/2023



Accusé de réception en préfecture
095-219503695-20230217-DELI1116022023-DE
Date de télétransmission : 17/02/2023
Date de réception préfecture : 17/02/2023

Cadre réservé au service
instructeur
N° tiers :
N° dossier :
Territoire :

APPEL À PROJET

2023



Direction la Culture
Bibliothèque départementale

DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AIDE AUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre de la circulaire d'application du
Plan départemental de la lecture publique du Val d'Oise du 14 janvier 2022

Bibliothèques publiques des communes de moins de 5 000 habitants
Bibliothèques publiques des EPCI de moins de 25 000 habitants
Organismes accueillant des publics spécifiques

Dossier à envoyer **avant le 31 janvier 2023**

par mail bdvo@valdoise.fr
par courrier
Bibliothèque départementale du Val d'Oise
APLP 2023
28 avenue du Général Schmitz
95300 PONTOISE

Identification de l'organisme demandeur

Commune Communauté de communes ou d'agglomération Association

Désignation : bibliothèque Jean d'Ormesson
Adresse : 3 ter rue Louis Muret

Code postal : 95580 Ville : MARGENCY
Tél : 01 39 64 90 43 Courriel : bibliotheque.margency@gmail.com
Nom et prénom du contact : RAZMJOU Sophie

**Avis motivé et signé du représentant de la collectivité : Maire, Président de l'EPCI *
Avis motivé et signé du Président pour les associations gestionnaires de bibliothèque
accueillant des publics spécifiques ***

* Mention obligatoire

*Dans le contexte du développement et de l'accès
à la culture, notre territoire rencontre un enjeu
fort sur l'année 2023. Comptez sur notre soutien!*

Nom et prénom du signataire : *M^r Thierry BRUN, Maire de la commune*
Date : *8 février 2023*

Cachet et signature



Accusé de réception en préfecture
095-219503695-20230217-DEL1116022023-DE
Date de télétransmission : 17/02/2023
Date de réception préfecture : 17/02/2023

**L'instruction du dossier sera effective après saisie du rapport statistique 2022.
Les dossiers envoyés hors délais ne seront pas soumis au vote du Conseil départemental.
Votre référent territoire est votre interlocuteur pour vous renseigner.**

MONTANT DES DÉPENSES EFFECTUÉES EN 2022

Acquisitions de documents (livres, CD, DVD, ...)	1788.06 €
Animations	1200€

8A AIDE COURANTE

Acquisition de documents et petits matériels y compris le numérique

Descriptif acquisition de matériel pour équiper les livres.
Renouveler les abonnements de revues pour adulte et jeunesse. Acquisition de nouveautés et les prix littéraires.

Public visé

Coût total TTC	3000	€
Montant demandé au Conseil départemental	1500	€
Représentant un taux de	50	%
Montant pris en charge par la commune / par l'EPCI / par l'association	1500	€

8B CRÉATION, AGRANDISSEMENT, MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE OFFRE

Acquisition de documents et petits matériels y compris le numérique

Descriptif

Public visé

Coût total TTC	€
Montant demandé au Conseil départemental	€
Représentant un taux de	%
Montant pris en charge par la commune / par l'EPCI / par l'association	€

8C ANIMATIONS ET ACTIONS CULTURELLES

Descriptif L'heure du conte de Noël : 2 représentations à l'école maternelle Le Petit Prince
2 représentations pour les élèves de CP-CM2 l'école élémentaire Saint Exupéry dans la salle municipale à MARGENCY en présence des enseignants.

Les animations : 5 Séances de café Philo

Pièces de théâtre (le champ des possibles Elise Noiro, un spectacle pour les petits, LARZAC)

Public visé 3-5 ans et 6-9 ans et adulte

Coût total TTC	1500€
Montant demandé au Conseil départemental	750€
Représentant un taux de	50%
Montant pris en charge par la commune / par l'EPCI / par l'association	750€

FICHE PROJET 2023 HORS THÉMATIQUE 8

En cas de dépôt de plusieurs projets, merci de dupliquer les pages 3 et 4 du formulaire, à raison d'une fiche par projet. Vous pouvez joindre des informations complémentaires au dossier si nécessaire.

Consultez la circulaire d'application du plan départementale de la lecture publique du 14 janvier 2022 afin de compléter au mieux ce formulaire et de joindre les pièces demandées.

Sélectionnez votre thématique :

- ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦

Nom et descriptif du projet	
Besoins identifiés	
Contexte	
Public(s) visé(s)	
Objectifs (3 max)	
Plan d'action	
Modalités d'évaluation	

Accusé de réception en préfecture
095-219503695-20230217-DEL1116022023-DE
Date de télétransmission : 17/02/2023
Date de réception préfecture : 17/02/2023

PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET 2023 (TTC)

Nom du projet

Nom de la structure
demandeuse

Coût total du projet

€

Détail des dépenses envisagées

•	€
•	€
•	€
•	€
•	€
•	€
•	€
•	€
•	€

Détail des financements sollicités

Montant demandé au Conseil départemental

€

Soit pourcentage du coût total du projet

€

Autres financements

•	€
•	€
•	€
•	€